

MARC JUSTAERT

Après vingt ans à la tête des Mutualités chrétiennes, Marc Justaert (65 ans) vient d'être désigné président du Conseil général de l'assurance des soins de santé, en remplacement du francophone Edouard Descampe.

JO DE COCK

Jo De Cock (60 ans) est l'administrateur-général de l'Inami depuis 1995. Etiqueté CD&V, il préside également la commission nationale médico-mutualiste, où médecins et mutuelles négocient (péniblement) les honoraires, tous les deux ans.

La Flandre truste les postes clés à l'Inami

Tous les organes politiques de l'Institut d'assurance maladie-invalidité présidés par des Flamands.

La Flandre est-elle en train d'asseoir sa domination sur l'Institut national de maladie-invalidité (Inami)? Avec les récentes nominations de Marc Justaert à la tête du conseil général et de Johan Verstraeten à celle du comité de l'assurance, plus aucun des organes politiques de l'Inami n'est présidé par un francophone. L'ancienne ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, la socialiste Laurette Onkelinx, ne s'en remet pas: *"Aussi loin qu'on remonte dans le temps, on n'a jamais vu ça, peste-t-elle. Nous, nous avons toujours essayé de respecter un équilibre linguistique, qui est primordial dans une matière aussi sensible que les soins de santé!"*

Quelle est la situation? Il y a d'abord ces deux nouvelles têtes à l'Inami. La plus haute instance de l'Inami, à savoir le conseil général de l'assurance soins de santé, était dirigée depuis 2006 par le francophone Edouard Descampe (CDH). A sa place, la ministre des Affaires sociales Maggie De Block (Open VLD) a désigné le flamand Marc Justaert, ancien président des Mutualités chrétiennes. Le comité de l'assurance, lui, était présidé depuis dix ans par Gabriel Perl (PS). Mais le gouvernement Michel vient de placer Johan Verstraeten (Open VLD), un spécialiste de la Sécu, à la tête de cet organe stratégique, où se négocie le budget des soins de santé.

Les quatre autres principaux organes politiques de l'Inami étaient déjà présidés par des

néerlandophones: le comité de gestion par Yolande Avontroodt (Open VLD), la commission de contrôle budgétaire par Pol Verhaevert (SP.A), la commission médico-mutualiste par Jo De Cock (CD&V) et la Commission dento-mutualiste par Ri De Ridder (SP.A). Ajoutez à cela que Jo De Cock est également l'administrateur-général de l'Inami, et vous obtenez là un organigramme très flamand dans une institution clé de notre sécurité sociale fédérale.

Visions divergentes au Nord et au Sud

Mais la situation est-elle si dangereuse pour les francophones? Certes, tous ces présidents sont néerlandophones, mais chacun leur reconnaît un tas de qualités, dont le sens de l'intérêt général. A court terme, cette prédominance ne devrait pas poser problème, confie un bon connaisseur du dossier. Mais cela pourrait jouer le jour où l'on devra négocier une nouvelle réforme de l'Etat. La vision des soins de santé au nord du pays, axée sur les généralistes et les hôpitaux privés, n'étant pas la même qu'au sud, où spécialistes et hôpitaux publics occupent une place plus centrale.

Dans la majorité gouvernementale, on relativise cette "prise de pouvoir" flamande, et on assure que les deux dernières désignations se sont faites sur la base de l'expérience des candidats et du soutien dont ils bénéficiaient chez les acteurs des soins de santé (mutuelles, médecins...), et non sur base linguistique. Et puis, insiste-t-on, là où la parité linguistique est de rigueur (pour les hauts fonctionnaires), elle est respectée. Enfin, tous ces comités, certes importants, ne sont que des organes d'avis. In fine, c'est le gouvernement qui décide. Et là, la parité linguistique est de mise.

Laurent Gérard

PRÉSIDENTS

Les six comités

les plus importants de l'Inami sont désormais tous présidés par des Néerlandophones.